SESSION 2023

le c**nam** intec

UE 120 – COMPTABILITÉ APPROFONDIE

Durée de l'épreuve : 3 heures

Le sujet comporte : 10 pages y compris la liste des comptes

⇒ Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à disposition.

Aucun matériel n'est autorisé.

En conséquence, tout usage d'une calculatrice est INTERDIT et constituerait une fraude (le sujet est adapté à cette interdiction).

Aucun document n'est autorisé.

En conséquence, le plan comptable général est INTERDIT.

Plan comptable à utiliser : voir liste des comptes à 3 chiffres ci-jointe.

Dossier 1 : Capitaux permanents
Dossier 2 : Crédit-bail mobilier
Dossier 3 : Immobilisation

Dossier 4: Relations avec l'expert-comptable

8 points
4 points
6 points
2 points

Le sujet comprend 4 dossiers accompagnés de 5 annexes numérotées de 1 à 5 à consulter et de 2 annexes A et B, à rendre avec la copie ou à reproduire sur la copie qui figurent sur la dernière page du sujet.

DOSSIER 1

Annexe 1 : fiche de l'entreprise

Annexe 2: capitaux propres au 31/12/N

Annexe 3 : procès-verbal des Assemblées Générales du 04 mai N+1 (extraits)

ANNEXE A A RENDRE AVEC COPIE:

ANNEXE A: Tableau des capitaux propres après répartition (à rendre avec la copie)

DOSSIER 2

Annexe 4 : Contrats de crédit-bail

ANNEXE B A RENDRE AVEC COPIE:

ANNEXE B : Tableau d'annexe concernant les contrats de crédit-bail (à rendre avec la copie)

DOSSIER 3

Annexe 5 – Acquisition d'un four à commande numérique

SUJET

La société par actions simplifiée (SAS) GOOD est un traiteur qui organise différents évènements : mariages, cocktails, conférences, congrès...

Cette entreprise a pour dirigeante, Mme BIG qui continue à développer l'entreprise créée par son père. La société privilégie la fabrication artisanale avec utilisation de produits frais et met l'accent sur la qualité des produits.

La comptabilité de la SAS GOOD est tenue à la fois par un comptable salarié de l'entreprise qui comptabilise les opérations courantes et par le cabinet d'expertise-comptable STAR qui s'occupe des opérations d'inventaire, des documents de synthèse. La date de clôture de l'exercice est fixée au 31 décembre.

Vous effectuez un stage pour le DCG et on vous propose de travailler sur quatre dossiers indépendants de cette société.

DOSSIER 1 - CAPITAUX PERMANENTS

Afin de poursuivre le développement de la SAS GOOD, plusieurs décisions ont été prises qui concernent les capitaux permanents.

Travail à faire

À l'aide des annexes 1 à 3 :

- 1. Rappeler la signification du report à nouveau figurant dans l'annexe 2.
- 2. Expliquer la différence entre le résultat comptable de l'exercice et le bénéfice distribuable.
- 3. Présenter, dans un tableau, l'affectation du résultat comptable de l'exercice N.
- 4. Enregistrer l'écriture d'affectation du résultat de l'exercice N.
- 5. Enregistrer le paiement des dividendes.
- 6. Comptabiliser l'augmentation de capital par incorporation de réserves.
- 7. Présenter les capitaux propres au 31 mai N+1 après toutes ces opérations. Renseigner à cet effet le tableau figurant en *annexe* A (à rendre avec votre copie).
- 8. Calculer la valeur du droit d'attribution dont ont bénéficié les anciens actionnaires lors de l'augmentation de capital ; expliquer son intérêt.

DOSSIER 2 – CRÉDIT-BAIL MOBILIER

Afin de faciliter ses déplacements, la société GOOD souscrit deux contrats de crédit-bail, le premier porte sur un véhicule de tourisme et le deuxième, sur un véhicule utilitaire.

Vous trouverez tous les détails de ces contrats en annexe 4.

Travail à faire

À l'aide de l'annexe 4 :

- 1. Procéder aux enregistrements des opérations du mois de décembre N dans le journal de la société GOOD.
- 2. Présenter les renseignements concernant les contrats de crédit-bail qui devront figurer dans l'annexe au 31 décembre N+1 (annexe B à rendre avec la copie).
- 3. Procéder aux enregistrements qui seraient nécessaires au 1er avril N+4 en cas de levée de l'option concernant le véhicule de tourisme.

DOSSIER 3 – IMMOBILISATION

La SAS GOOG doit moderniser son outil de production et investir dans de nouveaux équipements. Pour cela, elle fait l'acquisition d'un nouveau four à commande numérique.

Travail à faire :

À l'aide de *l'annexe* 5 :

- 1. Rappeler la définition d'une clause de réserve de propriété. Quel est son intérêt pour le vendeur ?
- 2. Quel est le traitement comptable prévu par le PCG pour les biens acquis avec clause de réserve de propriété ? Indiquer les conséquences de cette clause, sur les écritures comptables d'acquisition et d'inventaire, et sur la présentation du bilan de l'acheteur
- 4. Après avoir rappelé la définition que donne le PCG d'un actif et d'une immobilisation corporelle, justifier le traitement appliqué au four acquis par la SAS GOOD.
- 5. Calculer le coût d'acquisition du four à commande numérique.
- 6. Enregistrer chez GOOD les écritures d'acquisition du four et l'amortissement, en N.
- 7. Dans le cas où il y aurait des dépenses de grandes révisions de 2 000 € pluriannuelles concernant ce four (tous les 2 ans), comment pourraient-elles être comptabilisées à l'acquisition et à l'inventaire ? Passer les écritures comptables d'acquisition et d'amortissement dans les 2 cas.

DOSSIER 4 - RELATIONS AVEC L'EXPERT-COMPTABLE

On vous pose certaines questions sur le rôle de l'expert-comptable.

Travail à faire

- 1. Préciser si la SAS GOOD est obligée de recourir aux services d'un expert-comptable.
- 2. Qualifier la mission de l'expert-comptable et qualifier la mission du commissaire aux comptes de façon à mettre en évidence ce qui les distingue.
- 3. Indiquer l'utilité de la lettre de mission et citer deux éléments de son contenu.
- 4. Citer trois critères de l'éthique professionnelle des experts-comptables.

5. Un expert-comptable, peut-il cumuler sa fonction avec celle de commissaire aux comptes de la même société ? Justifier.

Annexe 2 - Capitaux propres au 31/12/N

Capitaux propres								
Capital social	400 000							
Primes	0							
Réserve légale	39 000							
Autres réserves	11 500							
Report à nouveau	(20 000)							
Résultat de l'exercice	60 000							

Annexe 3 - Procès-verbal des Assemblées Générales du 4 mai N+1 (extraits)

Assemblée générale ordinaire : Projet d'affectation du résultat

Après dotation à la réserve légale, le montant de la réserve facultative sera porté à 13 500 €.

Les dividendes seront intégralement versés en numéraire le 15 mai N+1. Le solde sera porté en report à nouveau. Il n'y aura pas de superdividende.

Assemblée générale extraordinaire :

- Il sera procédé à une augmentation de capital par incorporation de la totalité de la réserve facultative le 15 mai N+1.
- La valeur d'émission d'une action est fixée à 13,50 €.

Annexe 4 - Contrats de crédit-bail

	Véhicule de tourisme	Véhicule utilitaire						
Date de début des contrats	01/	/03/N						
Valeur brute du bien	40 500 € HT / 48 600 € TTC	67 200 € HT						
Durée d'amortissement	5 ans	4 ans						
Mode d'amortissement	linéaire	linéaire						
Nombre d'échéances	48	12						
Type d'échéance	Mensuelle à terme échu	Trimestrielle payable d'avance						
Mode de règlement	Vi <mark>rem</mark> ent ban <mark>cai</mark> re	Virement bancaire						
Montant de l'échéance	1 000 € HT / 1 200 € TTC	5 400 € HT						
Dates d'échéance	I a 1er du mais	01/02 01/06 01/00 01/12						
des redevances	Le 1 ^{er} du mois	01/03, 01/06, 01/09, 01/12						
Date de levée d'option	01/04/N+4	01/03/N+3						
Valeur de levée d'option	6 000 € HT / 7 200	18 000 € HT						

Rappel : La TVA sur véhicule de tourisme n'est pas déductible fiscalement, tant à l'acquisition, que pour les charges qui s'y réfèrent.

Annexe 5 - Acquisition d'un four à commande numérique

Le nouveau four a été livré et facturé en juin N. Son prix d'achat s'élève à 10 000 € HT, auxquels viennent s'ajouter des frais d'installation pour 1 200 € HT. En raison d'un retard de livraison, la SAS GOOD a bénéficié d'un rabais de 2 %, calculé sur le prix d'achat, hors installation. La facture mentionne l'existence d'une clause de réserve de propriété. L'intégralité de la facture a été payée le 30 septembre N.

La mise en service a eu lieu le 1^{er} juillet N.

La SAS GOOD envisage d'utiliser l'immobilisation durant 5 ans. Elle retient un mode d'amortissement linéaire.

Modèle CNAM-I No n	ntec-DOC n de famille : (naissance)																		
	Prénom(s) :																		
高額	N° siscol :										Né	(e) l	e:		/		/		
(I e numéro est celui qui figure sur la convocation ou la feuille d'émargement)																			

Annexes à rendre avec la copie ou à recopier sur la copie

ANNEXE A - Dossier 1 <u>Tableau des capitaux propres après répartition</u>

Postes du bilan	Calculs	Montants
Capital social		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Réserve légale		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice		

ANNEXE B – Dossier 2

		Redevances		Amortis	ssements	Redevano	Prix		
Postes du bilan	Valeur d'origine	Cumul des exercices précédents	De l'exercice	Cumul des exercices précédents	De l'exercice		De plus de 1 an jusqu'à 5		d'achat

LISTE DES COMPTES A 3 CHIFFRES

- 101 Capital
- 104 Primes liées au capital social
- 105 Ecarts de réévaluation
- 106 Réserves
- 107 Ecart d'équivalence
- 108 Compte de l'exploitant
- 109 Actionnaires : Capital souscrit non appelé
- 110 Report à nouveau (solde créditeur)
- 119 Report à nouveau (solde débiteur)
- 120 Résultat de l'exercice (bénéfice)
- 129 Résultat de l'exercice (perte)
- 131 Subventions d'équipement
- 138 Autres subventions d'investissement
- 139 Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat
- 142 Provisions réglementées relatives aux immobilisations
- 143 Provisions réglementées relatives aux stocks

144 Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif

- 145 Amortissements dérogatoires
- 146 Provision spéciale de réévaluation
- 147 Plus-values réinvesties
- 148 Autres provisions réglementées
- 151 Provisions pour risques
- 153 Provisions pour pensions et obligations similaires
- 155 Provisions pour impôts
- 156 Provisions pour renouvellement des immobilisations (entreprises concessionnaires)
- 157 Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices
- 158 Autres provisions pour charges
- 161 Emprunts obligataires convertibles
- 163 Autres emprunts obligataires
- 164 Emprunts auprès des établissements de crédit
- 165 Dépôts et cautionnements recus
- 166 Participation des salariés aux résultats
- 167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières
- 168 Autres emprunts et dettes assimilées
- 169 Primes de remboursement des obligations
- 171 Dettes rattachées à des participations (groupe)
- 174 Dettes rattachées à des participations (hors groupe)
- 178 Dettes rattachées à des sociétés en participation
- 181 Comptes de liaison des établissements
- 186 Biens et prestations de services échangés entre établissements (charges)
- 187 Biens et prestations de services échangés entre établissements (produits)
- 188 Comptes de liaison des sociétés en participation
- 201 Frais d'établissement
- 203 Frais de recherche et de développement
- 205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires
- 206 Droit au bail

- 207 Fonds commercial
- 208 Autres immobilisations incorporelles
- 211 Terrains
- 212 Agencements et aménagements de terrains
- 213 Constructions
- 214 Constructions sur sol d'autrui
- 215 Installations techniques, matériel et outillage industriels
- 218 Autres immobilisations corporelles
- 220 Immobilisations mises en concession
- 231 Immobilisations corporelles en cours
- 232 Immobilisations incorporelles en cours
- 237 Avances et acomptes versés sur immobilisations incorporelles
- 238 Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles
- 250 Parts dans des entreprises liées et créances sur des entreprises liées
- 261 Titres de participation
- 266 Autres formes de participations
- 267 Créances rattachées à des participations
- 268 Créances rattachées à des sociétés en participation
- 269 Versements restant à effectuer sur titres de participation non libérés
- 271 Titres immobilisés autres que TIAP (droit de propriété)
- 272 Titres immobilisés (droit de créance)
- 273 Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)
- 274 Prêts
- 275 Dépôts et cautionnements versés
- 276 Autres créances immobilisées
- 277 Actions propres ou parts propres
- 279 Versements restant à effectuer sur titres immobilisés non libérés
- 280 Amortissements des immobilisations incorporelles
- 281 Amortissements des immobilisations corporelles
- 282 Amortissements des immobilisations mises en concession
- 290 Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles
- 291 Provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles
- 292 Provisions pour dépréciation des immobilisations mises en concession
- 293 Provisions pour dépréciation des immobilisations en cours
- 296 Provisions pour dépréciation des participations et créances rattachées à des participations
- 297 Provisions pour dépréciation des autres immobilisations financières
- 311 Matière (ou groupe) A
- 312 Matière (ou groupe) B
- 317 Fournitures A, B, C, ...
- 321 Matières consommables
- 322 Fournitures consommables
- 326 Emballages
- 331 Produits en cours
- 335 Travaux en cours
- 341 Etudes en cours

- 345 Prestations de services en cours
- 351 Produits intermédiaires
- 355 Produits finis
- 358 Produits résiduels (ou matières de récupération)
- 371 Marchandise (ou groupe) A
- 372 Marchandise (ou groupe) B
- 380 Stocks en dépôt ou en consignation
- 391 Provisions pour dépréciation des matières premières
- 392 Provisions pour dépréciation des autres approvisionnements
- 393 Provisions pour dépréciation des en-cours de production de biens
- 394 Provisions pour dépréciation des en-cours de production de services
- 395 Provisions pour dépréciation des stocks de produits
- 397 Provisions pour dépréciation des stocks de marchandises
- 401 Fournisseurs
- 403 Fournisseurs Effets à payer
- 404 Fournisseurs d'immobilisations
- 405 Fournisseurs d'immobilisations Effets à payer
- 408 Fournisseurs Factures non parvenues
- 409 Fournisseurs débiteurs
- 411 Clients
- 413 Clients Effets à recevoir
- 416 Clients douteux ou litigieux
- 418 Clients Produits non encore facturés
- 419 Clients créditeurs
- 421 Personnel Rémunérations dues
- 422 Comités d'entreprise, d'établissement, ...
- 424 Participation des salariés aux résultats
- 425 Personnel Avances et acomptes
- 426 Personnel Dépôts
- 427 Personnel Oppositions
- 428 Personnel Charges à payer et produits à recevoir
- 431 Sécurité sociale
- 437 Autres organismes sociaux
- 438 Organismes sociaux Charges à payer et produits à recevoir
- 441 Etat Subventions à recevoir
- 442 Etat Impôts et taxes recouvrables sur des tiers
- 443 Opérations particulières avec l'Etat, les collectivités publiques, les organismes internationaux
- 444 Etat Impôt sur les bénéfices
- 445 Etat Taxes sur le chiffre d'affaires
- 446 Obligations cautionnées
- 447 Autres impôts, taxes et versements assimilés
- 448 Etat Charges à payer et produits à recevoir
- 451 Groupe
- 455 Associés Comptes courants
- 456 Associés Opérations sur le capital
- 457 Associés Dividendes à payer
- 458 Associés Opérations faites en commun et en GIE
- 462 Créances sur cessions d'immobilisations
- 464 Dettes sur acquisitions de valeurs mobilières de placement

- 465 Créances sur cessions de valeurs mobilières de placement
- 467 Autres comptes débiteurs ou créditeurs
- 468 Divers Charges à payer et produits à recevoir
- 471 à 475 Comptes d'attente
- 476 Différences de conversion ACTIF
- 477 Différences de conversion PASSIF
- 478 Autres comptes transitoires
- 481 Charges à répartir sur plusieurs exercices
- 486 Charges constatées d'avance
- 487 Produits constatés d'avance
- 488 Comptes de répartition périodique des charges et des produits
- 491 Provisions pour dépréciation des comptes de clients
- 495 Provisions pour dépréciation des comptes du groupe et des associés
- 496 Provision pour dépréciation des comptes de débiteurs divers
- 501 Parts dans des entreprises liées
- 502 Actions propres
- 503 Actions
- 504 Autres titres conférant un droit de propriété
- 505 Obligations et bons émis par la société et rachetés par elle
- 506 Obligations
- 507 Bons du Trésor et bons de caisse à court terme
- 508 Autres valeurs mobilières et créances assimilées
- 509 Versements restant à effectuer sur valeurs mobilières de placement non libérées
- 511 Valeurs à l'encaissement
- 512 Banques
- 514 Chèques postaux
- 515 «Caisses» du Trésor et des établissements publics
- 516 Sociétés de bourse
- 517 Autres organismes financiers
- 518 Intérêts courus
- 519 Concours bancaires courants
- 520 Instruments de trésorerie
- 531 Caisse siège social
- 532 Caisse succursale (ou usine) A
- 533 Caisse succursale (ou usine) B
- 540 Régies d'avance et accréditifs
- 580 Virements internes
- 590 Provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement
- 601 Achats stockés Matières premières (et fournitures)
- 602 Achats stockés Autres approvisionnements
- 603 Variation des stocks (approvisionnements et marchandises)
- 604 Achats d'études et prestations de services
- 605 Achats de matériel, équipements et travaux
- 606 Achats non stockés de matières et fournitures
- 607 Achats de marchandises
- 609 Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats
- 611 Sous-traitance générale

- 612 Redevances de crédit-bail
- 613 Locations
- 614 Charges locatives et de co-propriété
- 615 Entretien et réparations
- 616 Primes d'assurance
- 617 Etudes et recherches
- 618 Divers
- 619 Rabais, remises et ristournes obtenus sur services extérieurs
- 621 Personnel extérieur à l'entreprise
- 622 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires
- 623 Publicité, publications, relations publiques
- 624 Transports de biens et transports collectifs du personnel
- 625 Déplacements, missions et réceptions
- 626 Frais postaux et de télécommunications
- 627 Services bancaires et assimilés
- 628 Divers
- 629 Rabais, remises et ristournes obtenus sur autres services extérieurs
- 631 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts)
- 633 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)
- 635 Autres impôts, taxes et versements assimilés (administration des impôts)
- 637 Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)
- 641 Rémunérations du personnel
- 644 Rémunération du travail de l'exploitant
- 645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance
- 646 Cotisations sociales personnelles de l'exploitant
- 647 Autres charges sociales
- 648 Autres charges de personnel
- 651 Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés logiciels, droits et valeurs similaires
- 653 Jetons de présence
- 654 Pertes sur créances irrécouvrables
- 655 Quote-part de résultat sur opérations faites en commun
- 656 Pertes de change sur créances et dettes commerciales
- 658 Charges diverses de gestion courante
- 661 Charges d'intérêt
- 664 Pertes sur créances liées à des participations
- 665 Escomptes accordés
- 666 Pertes de change
- 667 Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement
- 668 Autres charges financières
- 671 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion
- 675 Valeurs comptables des éléments d'actif cédés
- 678 Autres charges exceptionnelles
- 681 Dotations aux amortissements et aux provisions Charges d'exploitation
- 686 Dotations aux amortissements et aux provisions Charges financières
- 687 Dotations aux amortissements et aux provisions Charges exceptionnelles

- 691 Participation des salariés aux résultats
- 695 Impôts sur les bénéfices
- 696 Suppléments d'impôt sur les sociétés liés aux distributions
- 697 Imposition forfaitaire annuelle des sociétés
- 698 Intégration fiscale
- 699 Produits Report en arrière des déficits
- 701 Ventes de produits finis
- 702 Ventes de produits intermédiaires
- 703 Ventes de produits résiduels
- 704 Travaux
- 705 Etudes
- 706 Prestations de services
- 707 Ventes de marchandises
- 708 Produits des activités annexes
- 709 Rabais, remises et ristournes accordés par l'entreprise
- 713 Variation des stocks (en-cours de production, produits)
- 721 Immobilisations incorporelles
- 722 Immobilisations corporelles
- 740 Subventions d'exploitation
- 751 Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires
- 752 Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles
- 753 Jetons de présence et rémunérations d'administrateurs, gérants...
- 754 Ristournes perçues des coopératives
- 755 Quote-part de résultat sur opérations faites en commun
- 756 Gains de change sur créances et dettes commerciales
- 758 Produits divers de gestion courante
- 761 Produits de participations
- 762 Produits des autres immobilisations financières
- 763 Revenus des autres créances
- 764 Revenus des valeurs mobilières de placement
- 765 Escomptes obtenus
- 766 Gains de change
- 767 Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement
- 768 Autres produits financiers
- 771 Produits exceptionnels sur opérations de gestion
- 775 Produits des cessions d'éléments d'actif
- 777 Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice
- 778 Autres produits exceptionnels
- 781 Reprises sur amortissements et provisions (à inscrire dans les produits d'exploitation)
- 786 Reprises sur provisions pour risques (à inscrire dans les produits financiers)
- 787 Reprises sur provisions (à inscrire dans les produits exceptionnels)
- 791 Transferts de charges d'exploitation
- 796 Transferts de charges financières
- 797 Transferts de charges exceptionnelles